© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Test d'embauche à la SNCF et méthadone

Par Profil supprimé Postée le 26/12/2016 14:04

Bonjour,

Je suis sous traitement Méthadone depuis des années. Mon traitement est désormais à 30mg/jour.

Je vais devoir passer des tests urinaires et sanguins pour être embauché à la SNCF.

Savez vous si la méthadone va apparaître dans les tests et m'interdire le poste ?

Merci

Mise en ligne le 27/12/2016

Bonjour,

Dans le cas d’un dépistage aux drogues ou substances psychoactive, la médecine du travail doit vous avertir au minimum 15 jours avant (article L.1222-4 du code du travail) . Pour détecter la méthadone, il faut que le médecin fasse une demande de dépistage *spécifique* à la méthadone. S'il le faisait et que ce dépistage à la méthadone s’avérait positif , il faudrait dans le cadre de la consultation médicale lui parler de vos suivi et traitement à la méthadone. Il donnera ainsi un avis médical d’aptitude à occuper votre poste afin de garantir votre sécurité et celle de votre environnement professionnel.

Cordialement.